



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 18193

Texte de la question

M. Michel Delebarre appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les inquiétudes soulevées par l'association Droit aux soins et à une place adaptée, sur l'état des soins psychiatriques en France. Plus de 45 000 personnes, dont 13 000 enfants, souffrent aujourd'hui dans notre pays de troubles psychiatriques souvent sévères ou chroniques, d'autisme ou de polyhandicap, et ne trouvent pas de place dans un établissement de soins éducatif ou adapté, et ne sont pas ou mal soignées. Il convient donc de mettre en place un plan d'urgence pour les cas les plus graves et un programme à plus long terme. Il lui demande donc quelles sont ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Michel Delebarre](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18193

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2003, page 3657